VILLE DE THUIN



Dimanche 16 et Lundi 17 Mai 1954

Croisièmes Centenaires

Procession Saint-Roch

GRANDE MARCHE MILITAIRE

ORGANISÉE PAR L'ADMINISTRATION COMMUNALE AVEC LE CONCOURS DU COMITÉ SAINT-ROCH

Ordre du Cortèges

1.	Gendarmerie à cheval	
2.	Comité	1.
3.	Le Spantole - Archers thudiniens - Porteurs de bl	asons
4.	Sapeurs et Grenadiers de l'Empire	Thuin
5.	Zouaves Français	Thuin
6.	Harmonie Royale	Thuin
7.	Pompiers de la Ville-Haute	Thuin
8.	Pompiers des Waibes	Thuin
9.	Les Matelots	Jumet
10.	Les Mousquetaires	Thuin
11.	Les Vrais Sapeurs	Ham-sur-Heure
12.	Les Jeunes Zouaves	Aiseau
13.	La Garde Royale Anglaise	Jumet
14.	Pompiers de Ragnies	Ragnies
15.	Marche de la Grande Terre	Châtelineau
16.	Fanfares "Les Volontaires ,,	Gozée
17.	La Brigade Leclercq	$V_{erviers}$
18.	Les Saint Cyriens	Jumet
19.	La Garde Thudinienne	Thuin
20.	Marche Sainte Gertrude	Le Roux
21.	Fanfares Thudiniennes	Thuin
22.	Chasseurs Pompiers de la Ville-Basse	Thuin
23.	Zouaves Pontificaux (garde d'honneur St-Roch)	Thuin
24.	Saint Roch	
25.	Le Clergé	
26.	Administration Communale	

Ordre de Marches

DIMANCHE 16 MAI 1954

A 10 heures, Place de la Ville-Basse, réception des sociétés étrangères.

A 13 heures, au Chant des Oiseaux, Réunion des Sociétés participantes pour la formation du cortège qui se mettra en marche à 13 heures 1/2 très précises.

ITINÉRAIRE: Chant des Oiseaux, rue de Stoupré, rue de la Celle, Drèves des Alliés, rue de Charleroi, Grand'Rue, Grand'Place, Nouvelle Rampe, Moustier, Eglise de la Ville-Basse, rue S^t-Nicaise, rue du Pont, Gare du Nord, Waibes, Place (arrêt de 45 minutes), Waibes, Gare du Nord, rue des Ecoles, rue Longue, rue du Pont, rue t'Serstevens, Moustier, rue du Curé, route de Ragnies, Piraille, Maladrie (arrêt de 45 minutes), Maroëlles, Béni-Chêne, Couture Gare de l'Ouest, Chapelle Saint-Roch, rue du Fosteau, Pont Marianne, Avenue de Ragnies, Moustier, rue t'Serstevens, Dislocation.

La remise des primes aux Sociétés étrangères aura lieu à l'issue du Cortège.

A 22 heures 30.

GIGANTESQUE FEU D'ARTIFICES

Tiré personnellement de la Place de la Ville-Haute par M. RICARD, Artificier du Roi.

LUNDI 17 MAI, à 10 heures.

Grande Messe Militaire en Musique

sur la Place de la Ville-Basse, avec Assistance Pontificale de Mgr HIMMER, Évêque de Tournai.

A l'issue de la Messe, formation du Cortège qui se rendra à la Chapelle St-Roch, Piraille, rue du Curé, Moustier, Nouvelle Rampe, rue d'en-Bas, Grand'rue, Crépion, Grand'rue.

- A 13 h. 15, Place du Chapitre: L'Administration Communale procédera à la remise des décorations aux Marcheurs ayant 25 et 35 ans de participation à la Marche Saint-Roch.
- N. B. Il sera tenu note pour la répartition des primes, de la tenue et de la bonne marche pendant toute la durée de la Procession. Il ne sera pas accordé de prime aux sociétés n'ayant pas effectué tout le parcours.

«La Marche Militaire Procession Saint-Roch est l'une des plus anciennes du Pays de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Elle fut fondée après le siège de Thuin de 1654 et dura jusqu'au XVIII° siècle. Elle fut réorganisée en 1866 après l'épidémie de choléra qui ravagea la ville».

Comité Organisateur :

Les Présidents d'Honneur:

Madame Omer Bernard.

Baron P. Gendebien-Pirmez.

Les Vice-Présidents d'Honneur:

Madame Vith Hennuy.

Auguste Maillard.

Charles Gendebien.

Le Secrétaire : F. Piraux.

Le Président :

I. Bohain.

Le Trésorier : V. Bohain.

Les Commissaires :

Blampain R., Bohain A., Chatelle H., Corbugy G., Cuisenaire G., Deflandre M., Dethier M., Gérard M., Hennuy P., Hennuy R., Quairiaux F., Ruth Ch., Wilbert G.

Délégué de l'Administration Communale : Marc Dagnelie.